

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 81 (1983)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: FIG International Federation of Surveyors = FIG Fédération Internationale des Géomètres = FIG Internationale Vereinigung der Vermessungsingenieure

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

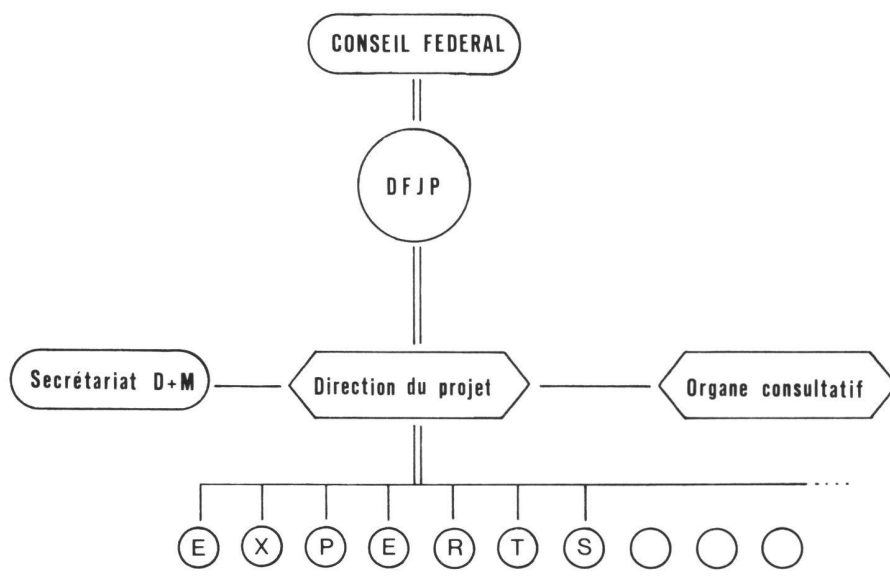
général peuvent être regroupées en environ 20 à 30 questions de détail, qui vont être soumises à l'examen d'experts individuels compétents, et dont il résultera ultérieurement des propositions de solutions définitives.

Le rapport final du Concept de détail doit finalement servir de base pour la phase suivante d'étude de la législation. Ce n'est qu'alors qu'il sera possible de juger à quel échelon (Département, Conseil fédéral, ou Parlement) de futures dispositions législatives devront être édictées.

Pour la réalisation de l'étude du projet (Concept de détail), le Département a décrété l'organisation représentée dans le schéma suivant, basée sur les travaux préalablement effectués:

2.1 Organisation du projet

2.1.1 Structure de l'organisation



2.1.2 Direction du projet

Membres

W. Bregenzer, ing. dipl.,
 Directeur D + M, Président
 J. Kaufmann, ing. dipl.,
 (Géomètre privé) Rüdlingen
 P. Patocchi, ing. dipl.,
 Direction fédérale des mensurations
 G. Valaulta, lic. droit,
 Direction fédérale des mensurations
 K. Willmann, ing. dipl.,
 (Géomètre cantonal) Liestal

La Direction du projet porte la responsabilité de faire aboutir le projet en question et d'assurer le fonctionnement de l'organisation prévue.

2.1.3 Organe consultatif

Un organe consultatif, comprenant 15 personnes, assiste la Direction du projet.

Membres

J. Hippenmeyer, ing. dipl., Urdorf, Président
 A. Bercher, ing. dipl., Lausanne
 T. Deflorin, technicien-géomètre, Chur
 P. Haas, ing. dipl., Horgen
 J.L. Horisberger, ing. dipl., Montreux
 Prof. A. Jaquet, ing. dipl., Lausanne
 W. Keller, ing. dipl., Kreuzlingen
 F. Koch, ing. dipl., Laufenburg
 M. Lips, ing. dipl., Münsingen
 W. Messmer, ing. dipl., Basel
 K. Schär, ing. ETS, Flawil
 J. Schmid, inspecteur des études de notaires, Zürich
 Prof. W. Schmid, ing. dipl., Fislisbach
 Prof. J.R. Schneider, ing. dipl., Echallens
 R. Zemp, ing. dipl., Dagmersellen

L'Organe consultatif conseille la Direction du projet pour les questions essentielles du Concept de détail; il prend obligatoirement position pour ce qui concerne les problèmes fondamentaux; il a en outre le droit de soumettre des recommandations à la Direction du projet sur toute question. Cette dernière n'est bien sûr pas engagée par les prises de position de l'Organe consultatif. Celui-ci est en outre chargé d'informer en permanence les organisations professionnelles sur les travaux en cours.

2.1.4 Experts

Les experts sont désignés par la Direction du projet et reçoivent de celle-ci les mandats pour rechercher la solution de problèmes particuliers.

2.2 Programme prévu

L'étude des solutions par les experts pour les diverses catégories particulières de questions nécessitera probablement environ 3 ans; il en résulte que le rapport général sur le Concept de détail ne sera disponible qu'au milieu de 1986. Pour autant que cela soit possible des solutions partielles doivent pourtant être trouvées et réalisées au cours de l'étude générale.

FIG

International Federation of Surveyors
 Fédération Internationale des Géomètres
 Internationale Vereinigung der
 Vermessungsingenieure

Session de la Commission 7: Cadastre et aménagement foncier rural

La Commission 7 de la FIG, dans laquelle sont représentés quelque 30 pays, se réunit chaque année depuis environ 25 ans déjà. Sa dernière session s'est tenue en République fédérale d'Allemagne, à Munich, du 13 au 17 septembre dernier. Douze pays y participaient. Le but de cette réunion était la

préparation du 17e congrès de la FIG à Sofia, et le choix des divers exposés qui y seront présentés.

Cette session s'est tenue au Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts du Land de Bavière, auquel est rattaché l'Office des améliorations foncières. Après la discussion au sujet de la trentaine d'exposés prévus pour être présentés lors du congrès précité, la Commission a eu l'occasion de visiter l'Office du cadastre et de la topographie et celui des améliorations foncières de la Bavière, et ainsi de se rendre compte du degré de développement et de l'organisation dans ces divers domaines.

Afin de permettre quelques comparaisons rappelons que la Bavière est, avec une superficie de 70 546 km² (1,7 fois la Suisse), le plus grand des onze pays de la RFA; ses 58 000 km² de terres agricoles et de forêts font que l'agriculture et la sylviculture jouent un rôle important dans l'économie générale de ce pays de 11 millions d'habitants. Dans

ce pays séduisant, où beaucoup de paysages rappellent la Suisse alémanique, il est frappant de constater les efforts faits et les mesures prises en vue de protéger l'environnement et de rééquilibrer les zones de forte densité de population et les zones rurales: création du Ministère de l'Environnement en 1970 (le premier de ce type en RFA), loi de 1973 sur la protection de la nature (environ 20% de la superficie totale du pays constitue des sites protégés), système automatique de contrôle de l'air mis en place en 1974, programme «Détente et loisirs» (1970) tendant, pour la première fois en RFA, à harmoniser les plans de l'Etat, des communes et les initiatives privées visant à améliorer les possibilités de détente.

Office bavarois du cadastre

Cet office, rattaché au Ministère des finances, comprend également l'établissement des cartes topographiques, ainsi que les tâches concernant la triangulation et le

nivellement de précision. Mais la Commission s'est surtout intéressée au vaste projet d'automatisation du cadastre et du registre foncier, le but étant la constitution par étapes d'une *banque de données des bienfonds*, d'abord des données de l'état descriptif des parcelles et celles du registre foncier, étape déjà réalisée et testée. Puis viendra l'introduction de l'informatique pour les données techniques et le plan cadastral, ainsi que les informations sur les bâtiments. Une commission du Ministère de la Justice a étudié l'introduction de l'informatique dans le *registre foncier*, les données de cette institution étant, en Allemagne, indépendantes de celles du cadastre, tout en comprenant certaines indications identiques. Pour le *cadastre* proprement dit une communauté des utilisateurs d'un état descriptif des bienfonds automatisé, comprenant des groupes de travail de 5 différentes capitales de pays de la RFA, a réalisé les programmes nécessaires. Le but poursuivi est l'intégration dans une même banque de données d'informations concernant les deux domaines cadastre et registre foncier et d'éviter des stockages multiples de données identiques. On est parti de l'idée que les tâches et les compétences des divers partenaires intéressés ne seront pas modifiées par cette introduction de l'informatique, mais que les moyens de travail et les méthodes d'établissement et d'utilisation des fichiers vont être profondément modifiés. La banque centrale de données, avec ordinateur central, imprimante rapide et unités de mémoire, est reliée aux *offices régionaux du registre foncier* du pays, équipés d'un petit ordinateur, d'une unité de mémoire, d'une imprimante et de plusieurs écrans de visualisation. Les quelque 70 *offices régionaux du cadastre* du pays, les notaires, et d'autres instances administratives intéressées, sont ou seront reliées à la banque centrale et équipés d'écrans avec modem et d'une imprimante.

Office des améliorations foncières

La conception actuelle de la «Flurbereinigung» bavaroise nous paraît être celle d'un véritable *aménagement du territoire*; son but est d'organiser et de façonner l'espace rural; il peut se résumer ainsi: aider l'agriculture, rénover les villages, renforcer l'infrastructure générale, maintenir et protéger le paysage rural.

Une loi fédérale de 1953, réadaptée en 1976, régit les améliorations foncières en RFA. Pour la Bavière sept (*Directions des améliorations foncières*), correspondants aux sept régions ou *districts administratifs*, dirigent et exécutent les travaux. Ces offices occupent 2050 personnes; 350 autres sont employées dans les *associations de propriétaires* (syndicats d'améliorations foncières). Ces dernières sont le représentant responsable de l'entreprise, y compris de l'établissement du *plan définitif* du remaniement parcellaire qui, selon la loi fédérale en la matière, est dans la compétence des autorités du remaniement. L'association désigne un comité de direction présidé par un *ingénieur diplômé fonctionnaire*, qui, après des études au niveau universitaire et un stage pratique de deux ans, subit un examen d'Etat. A cet ingénieur,

désigné par la direction du district, est subordonné un groupe de travail appartenant à cette direction, chargé d'exécuter les travaux administratifs et techniques nécessaires. Les zones à remanier sont sélectionnées lors d'une rencontre annuelle entre le gouvernement et la direction des améliorations foncières; les autorités locales et organisations agricoles prennent part aux consultations. Ces associations locales sont organisées en sept associations foncières régionales, elles-mêmes groupées en une fédération bavaroise. Certaines tâches sont ainsi centralisées et attribuées à l'association régionale, comme par exemple la tenue de la comptabilité, l'acquisition de terrains pour des grands travaux, l'entretien des ouvrages et équipements collectifs après leur construction.

Les sept directions s'occupent actuellement de 1900 projets, couvrant une surface de 1,5 million d'ha, représentant environ 20% du territoire bavarois. La surface remaniée par année est actuellement d'environ 70 000 ha. Ces travaux ont représenté pour 1982 un coût d'environ 350 millions DM, se répartissant en 222 millions de subventions, 35 millions de participation d'institutions de caractère public et 93 millions à la charge des propriétaires. La rénovation des villages (voir exposé 703.4 au congrès FIG de Montreux) représente à elle seule le 16% des sommes dépensées.

En 60 ans, de 1887 à 1948, en application de la première loi bavaroise sur les améliorations foncières, 406 000 ha ont subi le remaniement parcellaire; dans les 30 ans suivants, de 1949 à 1979, 2 194 000 ha ont été remaniés. Actuellement chaque année quelque 8000 familles de paysans voient leurs tâches facilitées par les travaux d'améliorations foncières. Le nombre des exploitations agricoles de plus d'1/2 ha a, au cours de ces 20 dernières années, passé de 420 000 à 270 000; la grandeur moyenne d'une exploitation est d'environ 12 ha; durant cette même période, et suite aux mesures de rationalisation de l'agriculture, la population travaillant dans l'agriculture et la sylviculture a diminué de moitié pour n'être plus que d'environ 1/2 million de personnes.

Centralisation et automatisation

Certaines tâches ont été centralisées pour l'ensemble de la Bavière à la Direction des améliorations foncières du district administratif de la Haute-Bavière à Munich, cela dans l'idée que certaines études générales et certaines opérations répétitives ne devaient s'effectuer qu'à un seul endroit. Cette *Section des tâches générales*, que la Commission a pu visiter, comprend 3 départements:

- recherche appliquée: contacts avec les écoles et instituts, développement de techniques nouvelles, tests de nouvelles méthodes, publication de directives, etc.
- informatique: échanges avec d'autres administrations, protection des données, établissement de programmes, formation du personnel, calculs-fichiers-dessins automatiques pour les 7 directions régionales, etc.
- utilisation de photos aériennes: coordination avec d'autres administrations, déve-

loppement de procédés modernes de photogrammétrie, travaux photographiques pour les autres directions, photothèque, etc.

L'équipement en appareils est naturellement adapté aux tâches à accomplir: ordinateur IBM 370/138,2 équipements de digitalisation Aristogrid, système de dessin automatique par plotter CalComp 925/1051, 2 coordinatographes automatiques pour dessin de précision, système de stéréorestitution analytique Planicomp C100, 2 appareils pour le redressement, 2 installations de développement photographique et de reproduction.

Les 7 *directions régionales* sont reliées au département central (informatique) précité par terminal intelligent Nixdorf 8870/1, et équipées d'un système interactif graphique Aristograph, de digimètres, d'une caméra, de machines à reproduire les documents et de tachéomètres électroniques enregistreurs Zeiss, le tout permettant la saisie et le traitement de données, ainsi que l'échange de celles-ci avec l'installation de la section des tâches générales; cette dernière intervient pour traiter des cas nécessitant une grande capacité ou des programmes compliqués, ainsi que pour le stockage, l'échange et la transmission de données sous diverses formes. Les 7 *associations foncières régionales* déjà citées sont également reliées par terminal Nixdorf 8820 à la section des tâches générales afin de leur permettre de remplir leurs obligations en utilisant l'informatique.

Visites d'entreprises d'améliorations foncières

Une première visite a conduit la Commission dans les environs de Ratisbonne (Regensburg) où un remaniement a débuté en 1976 sur 10 350 ha, groupant 2000 propriétaires, pour un coût global estimé à 35 millions DM, et dont la prise de possession des nouvelles parcelles est prévue pour 1986. Les travaux comprennent l'aménagement et l'élargissement du Danube en voie navigable pour gros chalands sur environ 25 km, la construction de digues contre les inondations, une nouvelle autoroute et l'aménagement du réseau routier régional, la création de zones résidentielles, industrielles et de loisirs. L'acquisition de terrains pour les grands travaux publics a été de 600 ha.

Cette journée nous a permis également de parcourir la remarquable vieille cité de Ratisbonne et d'admirer le temple du Walhalla dominant le Danube, construit par le roi Louis I de Bavière, et contenant les bustes sculptés de tous les grands personnages d'Allemagne.

Une autre journée nous a fait connaître un gigantesque projet d'aménagement d'une *zone de délaissement*, à environ 40 km au sud de la ville de Nuremberg (485 000 hab.), avec création de trois lacs, de zones de résidences secondaires, d'installations de bains, de sports et de camping, de réserves pour oiseaux; y sont inclus la rénovation de villages et le traitement des eaux usées. Il s'agit d'un aménagement régional du territoire avec remaniement parcellaire, concernant 6000 propriétaires fonciers, s'étendant sur 33 000 ha, comprenant trois groupes de

10, 14 et 10 syndicats d'améliorations foncières (un groupe par lac), avec un total de dépenses prévues de 114 millions DM, se répartissant de la façon suivante: remaniement parcellaire proprement dit 5,2 mi., rénovation de villages 37,2 mi., construction de routes et chemins 39,6 mi., protection du sol et économie hydraulique 17,8 mi., protection de la nature et du paysage 3,6 mi., loisirs et délasserement 10,3 mi. Sur l'ensemble 2600 ha vont être soustraits à l'agriculture, 1900 pour les trois lacs et 700 pour des installations d'intérêt public. L'idée de cette réalisation a germé au début des années 70 et la fin des travaux est prévue pour 1985. Cette réalisation est liée au grand projet en

cours d'exécution de *jonction du Danube au Rhin* par le Canal Main-Danube, et du transfert des eaux du bassin de l'Altmühl et du Danube dans le bassin des rivières Regnitz et Main, à travers la ligne européenne de partage des eaux se jettant dans la Mer Noire et de celles se déversant dans l'Océan Atlantique, les lacs créés jouant le rôle de bassins de compensation. Cette journée très instructive nous a montré comment des régions agricoles peuvent se transformer en centres de tourisme, tout en protégeant l'environnement; elle s'est terminée par la visite d'une commune de 7220 ha, et de 6000 hab., en pleine transformation par un remaniement parcellaire intégral, modèle d'aménagement du terri-

toire, groupant des activités diverses: agriculture, petites industries, tourisme de masses, etc. Cette session de la Commission 7, remarquablement organisée, a permis de récolter une moisson d'information fort intéressantes dans les domaines des améliorations foncières et du cadastre. La Commission a également été invitée à une réception à l'Hôtel de Ville de Munich par la Municipalité de cette ville. Pour terminer nous voudrions souligner l'amabilité de nos confrères bava-rois dont l'accueil a été chaleureux. Pour ceux qui ne la connaissent pas, allez découvrir cette attrayante Bavière. Le géomètre aménagiste peut en tirer des leçons!

Paul Peitrequin

Veranstaltungen Manifestations

Brachland im Schweizer Berggebiet

Symposium

Datum: 11. März 1983

Ort: Geographisches Institut der Universität Zürich, Blüemlisalpstrasse 10, 8006 Zürich

Programm

- 09.15 Begrüssung und Einführung
Prof. H. Haefner
Die Brachlandentwicklung im Schweizer Alpenraum 1950-1980
dipl. Geogr. P. Walther und
dipl. Geogr. St. Julen
Gesetze und Beurteilung der Vegetations-Sukzessionen auf Brachland im Berggebiet
Prof. H. Zoller, Univ. Basel
- 10.30- Pause
- 10.50 Beurteilung der Erosionsgefährdung von brachgelegten Wiesen und Weiden im Berggebiet
Dr. J. Karl, Regierungsinspektor, München
Politische und rechtliche Aspekte zum Brachlandproblem aus forstl. Sicht
Dr. F. Pfister, EAFV
Diskussion
- 12.20- Mittagessen
- 13.45 Raumplanerische Behandlung von Brachland auf kommunaler und regionaler Ebene
Dr. P. Gresch, ORL-Institut
Erfassung von Brachland in der zukünftigen Arealstatistik
Dr. H. Trachsler, ORL-Institut
Erfahrung mit Auffang- und Extensivbetrieben im Kanton Wallis
Dr. Ch. Darbellay, Bureau d'écon., rég. Charrat

Zwei Lösungsansätze zum Brachlandproblem im Val d'Anniviers
Prof. E. Bugmann, HSG
Diskussion

15.20- Pause

15.45

15.45- Paneldiskussion: Lösungsansätze zur Behandlung des Brachlandes für Planung und Praxis

Anreise:

Der Tagungsbeginn wurde so festgelegt, dass eine Anreise mit den Morgenzügen von Basel, Bellinzona, Bern, Brig, Chur und St. Gallen möglich ist. Ab HB Zürich mit Tram Nr. 10 Richtung Milchbuck bis Haltestelle Seilbahn Rigiblick.

Mittagessen:

in der Mensa Uni-Irchel (Pauschalpreis inkl. Getränke, Kaffee SFR. 12.-).

Auskünfte:

Für alle weiteren Auskünfte sowie zur Bestellung von Anmeldeformularen stehen Ihnen zur Verfügung: Tel. 01/362 96 32
R. Brem, P. Walther, St. Julen.

Anmeldeschluss:

25. Februar 1983. Anmeldung aus organisatorischen Gründen unbedingt erforderlich!

39. Photogrammetrische Woche in Stuttgart

Das Institut für Photogrammetrie der Universität Stuttgart und der Geschäftsbereich Vermessung der Firma Carl Zeiss, Oberkochen, kündigen hiermit die

39. Photogrammetrische Woche in Stuttgart vom Montag, 19. September, bis Samstag, 24. September 1983,

an.

Als «Ferienkurs in Photogrammetrie» wurde die Veranstaltungsreihe 1909 von Carl Pulfrich ins Leben gerufen; seit 1973 ist es die sechste ihrer Art in Stuttgart. Alle fanden als

Fortbildungsseminar und Forum internationalen Erfahrungsaustausches gute Resonanz.

Die wissenschaftliche Leitung liegt, wie in den Vorjahren, in den Händen der Professoren F. Ackermann, Stuttgart, und H.-K. Meier, Oberkochen. Schwerpunktthemen der Vorlesungen in- und ausländischer Experten sind

- Datenverarbeitung mit analytischen Systemen
- Orthophotographie
- Digitale Bildverarbeitung in der Photogrammetrie.

Die vorwiegend in deutscher Sprache gehaltenen Vorträge werden von erfahrenen Fachdolmetschern simultan in die englische, französische und spanische Sprache übersetzt. Die Inhalte werden in ungekürzter Form vorgetragen; für Diskussionen ist hinreichend Zeit eingeplant.

Vorfürhungen und praktische Übungen an drei Nachmittagen runden das Programm ab.

Anmeldungen und Anfragen bitten wir zu richten an: Universität Stuttgart, Institut für Photogrammetrie, Postfach 560, Keplerstrasse 11, D-7000 Stuttgart 1.

Anmeldeschluss: 1. August 1983.

Mitteilungen Nouvelles

EINEV Yverdon und IBB Muttenz

Diplomanden 1982

Im Herbst 1982 haben an der Ingenieurschule Yverdon 5 und an der Ingenieurschule Muttenz 22 Absolventen das Diplom als Ingenieur HTL (Vermessungswesen) erworben.